Collectif Eure-et-Loir Terre d'Accueil

CRSP 28, CGT, FSU, SUD-Solidaires, UNSA, Ensemble, Insoumis Chartres, NPA, PCF et citoyens

Dans un contexte de scandales financiers et de restrictions budgétaires, les politiques migratoires et sociales de l'Etat comme des collectivités territoriales ne cessent de précariser toujours davantage les plus faibles et notamment les enfants isolés étrangers.

Enfants Isolés étrangers

Un toit, une école, des droits!

En Eure et Loir, malgré les documents d'identité présentés par les enfants, le conseil départemental (CD) procède à l'évaluation systématique de leur minorité! Cette évaluation vise en réalité à réduire au maximum le nombre d'enfants pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) que le CD est obligé de financer. De nombreux enfants isolés sont ainsi aujourd'hui privés de toute prise en charge sur la seule base d'un entretien et d'examens contestables qui ont conclu à leur majorité. Par exemple, toujours en Eure-et-Loir, l'Aide Sociale à l'Enfance fait passer à ces jeunes des tests osseux: fiables à moins de 40 %, ces tests fixent étrangement le même âge de 19 ans à la plupart d'entre eux! Cette "majorité osseuse" permet d'exclure ces jeunes de toute prise en charge et les met à la rue!

Pour ces enfants étrangers, même lorsqu'ils sont pris en charge par l'ASE, le manque de place dans les écoles, collèges et lycées rend difficile leur scolarisation. Lieu d'étude éloigné du lieu d'hébergement, manque d'accompagnement pédagogique et éducatif, absence de choix dans l'orientation...et pourtant ces jeunes s'accrochent, étudient, progressent, ne laissant rien paraître des difficultés qu'ils surmontent pour y parvenir!

Parce que la République Française se doit d'honorer sa signature de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui affirme le caractère primordial de l'intérêt supérieur de l'enfant

Parce que l'intérêt
supérieur de l'enfant
ne peut en aucun cas,
comme le rappelle
régulièrement le
Défenseur des droits,
être soumis aux
politiques migratoires
gouvernementales

lundi 20 novembre à 17h

Rassemblement

devant le Conseil Départemental place Châtelet à Chartres à 18h

Projection du film Comme un lion

au cinéma Les Enfants

du Paradis

Parce que nous
refusons que des
logiques purement
budgétaires prennent
le pas sur les
obligations de mise à
l'abri et de
scolarisation de ces
enfants

Parce que la France et
l'Eure-et-Loir se doivent
de protéger et
d'accueillir ces enfants
dans la droite ligne de
leur tradition de terre
d'accueil

Mardi 28 novembre

à 20h

*L'accueil des enfants isolé-e-s étrangers*Table ronde

au FAC salle Aéronef

Parce que nous refusons que le
Conseil Départemental et la préfecture de Chartres mettent en doute systématiquement le récit de ces jeunes et leurs documents d'identité

Enfants Isolé.e.s étranger.e.s

Un toit, une école, des droits!